

# La gazette

Toutes les informations de la commune

Juin 2023

## «LA PETITE REINE»

### BREZE 18 MAI / PÔLE CYCLISME SAUMUROIS

Cent vingt coureurs de l'Ecole de Vélo ont participé à une boucle 4,840 km. Sur cette journée, 150 km ont été parcourus. Départ de la Paleine, direction les Eaux-Bues, le bourg et retour sur la Paleine.

Une trentaine de clubs étaient présents (Angers, Tours, Chinon, Doué, Cholet, Le Mans, Saumur.....)

Premier départ à 11h30, les Poussins. Ensuite au départ de la Paleine, à 13h30 les Minimes/ 7 tours de 4,840 soit 33,88 Km.

Nouveau départ à 15h15, les Cadets / 15 tours de 4,840 soit 72,60 Km.

Poussins 7 et 8 ans / Pupilles 9 et 10 ans / Benjamins 11 et 12 ans / Minimes 13 et 14 ans / Cadets 15 et 16 ans

Sur la ligne de départ, les féminines au nombre de 10, dans toutes les catégories, n'a pas démerité. Elles se sont battues à grands coups de pédales et bien souvent devant leurs concurrents masculins.

Pour la bonne organisation de cette journée, 37 bénévoles ont répondu présents.

Aucun incident n'est à signaler. Bravo aux bénévoles qui ont accompli leur mission de sécurité sur tout le parcours.

Merci aux sponsors pour leur soutien financier : la Ville de Saumur, Vadé Automobiles, Dimelec de Bellevigne-les-Châteaux, Cesbron cycles.....

### SAUMUR , « berceau du cyclisme en Anjou »

« LA PETITE REINE » a toujours été populaire en pays saumurois.

En 1876, douze clubs de différentes régions françaises se retrouvaient à Paris pour fonder l'Union Vélocipédique de France.

Le VELOCIFERE-CLUB SAUMUROIS était bien présent.

Le coureur c'est « La Tête et les Jambes », comme titre le livre d'HENRI DESGRANGES (1865 /1940). Henri Desgranges est connu non seulement pour avoir établi douze records du monde de cyclisme sur piste, mais surtout pour avoir organisé le premier Tour de France en 1903.

## HORAIRES TONTES & NUISANCES SONORES

Pour préserver la tranquillité de chacun, tout appareil entraînant des nuisances sonores (tronçonneuse, tondeuse, motoculteur..) ne peut être utilisé qu'aux horaires suivants :

- **Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30**
- **Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h**

Le tapage nocturne est constaté lorsqu'un bruit est dit répétitif, intensif, qui dure dans le temps et qui intervient entre 22h et 7h.

Plus d'infos : [bellevigneleschateaux.fr](http://bellevigneleschateaux.fr)

# INFORMATIONS COMMUNALES

## RÉGLEMENTATION DES FEUX

## ATELIERS NUMÉRIQUES

Il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit dans un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Le brûlage des déchets verts à l'air libre, de par leur combustion peu performante, nuit à la santé et à l'environnement à cause des émissions de substances polluantes, dont des gaz et des particules. Le brûlage est aussi à l'origine des troubles du voisinage, et propagation d'incendies.

Si l'utilisation du barbecue, du brasero ou de la cheminée d'extérieur n'est pas interdit, il peut en revanche être réglementé. Consultez les arrêtés municipaux et préfectoraux.

Un arrêté municipal ou préfectoral peut limiter, à certaines périodes de l'année ou certaines heures de la journée, leur utilisation, voire même parfois l'interdire totalement. C'est le cas dans les régions où le climat est très sec, d'où les risques importants d'incendies.

En revanche, pour une cheminée d'extérieur en dur, fixée au sol, une déclaration préalable de travaux en mairie est obligatoire dès lors que l'emprise au sol est supérieure à 5 m<sup>2</sup>.

Faire du feu dans son jardin est constitutif d'une contravention de 3<sup>ème</sup> classe. Toute personne qui braverait cet interdit s'expose à une amende.

**Familiarisez-vous avec la tablette et votre smartphone.**

Avec une tablette ou un smartphone vous pouvez accéder, comme sur votre ordinateur, à Internet, à vos mails, aux réseaux sociaux... Ces appareils dits « nomades » sont dotés de la 3G et 4G qui vous permet, à condition d'avoir un abonnement, de surfer sur Internet où que vous soyez : dans la rue, dans le métro, au restaurant... De plus, un appareil photo y est intégré pour vous constituer les plus beaux souvenirs. Sachez que certains fabricants proposent des ordinateurs, tablettes et smartphones sur mesure, conçus pour des personnes ayant peu l'usage des nouvelles technologies.

10 ateliers sont organisés du 25 septembre au 11 décembre 2023

Lundis de 10h à 12h à Bellevigne-les-Châteaux

### INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Pour tout renseignement ou inscription, contactez le CCAS au **02.41.52.97.23**.

Participation de 10€ pour les 10 séances.

---

## ARRÊTÉ «CATASTROPHE NATURELLE»

La Loi n°86-600 du 13 juillet 1982 précise qu'un arrêté doit reconnaître la commune en «Catastrophe Naturelle» pour que les administrés puissent prétendre à une indemnisation par leur assureur ; c'est donc un **préalable indispensable**.

**Comment et quand déclarer son sinistre auprès de son assureur ?**

- Lettre recommandée avec AR (accusé-réception) ou mail avec un AR dans les 30 jours suivant la publication de l'arrêté de classement «cat nat» de la commune au JO (Journal Officiel).
- Ne surtout pas déclarer son sinistre à l'assureur tant que la commune n'est pas reconnue en état de catastrophe naturelle.
- Ne pas préciser la date d'apparition des fissures dans la déclaration à son assurance.

- Déclarer le plus succinctement possible les désordres, en précisant que les fissures affectent la structure du bâtiment.
- Si vous avez un expert d'assuré pour vous assister sur votre dossier, précisez ses coordonnées et demander lui de faire votre déclaration à l'assurance.

**Comment trouver un expert d'assuré ? Son coût ?**

- Via internet : RGA/EXPERT d'assuré
- Via son assurance : Il est possible de demander à son assureur d'être assisté d'un expert d'assuré
- En contactant l'Association Nationale des Sinistrés CATNAT : 01.60.31.09.63 ou 06.42.93.04.70 ou [contact@ansc.info](mailto:contact@ansc.info)

# INFORMATIONS COMMUNALES

## ÉCOLE SAINT-CYR-EN-BOURG

**Une école différente mais pas tant...**

Quand je suis parti à l'école ce matin, tout allait bien. Je me suis habillé, j'ai pris mon petit déjeuner et je suis parti à l'école. J'ai retrouvé mes copains et copines et nous sommes montés dans le bus. Le trajet m'a paru plus long que d'habitude et les chemins bien différents...

Arrivé à l'école je fus surpris, on m'a demandé de mettre une blouse, un bérêt et des sabots. Ma classe avait totalement changé. Je n'avais plus une table mais un pupitre. Au tableau sous la date, la maîtresse avait écrit une maxime et elle nous a demandé de l'écrire. Je n'avais plus de stylo mais une plume qu'il fallait que je trempe dans un encrier pour pouvoir écrire. Comme je n'avais pas l'habitude, j'ai fait de grosses taches que j'ai dû essuyer avec un buvard. J'ai même dû recommencer.

Quand nous sommes allés en récréation, il y avait quelques jeux que je ne connaissais pas comme les osselets, le cerceau à pousser avec un baton. Mais j'ai aussi joué à la marelle, aux billes, au loup...

Quand la cloche a sonné la fin de la récréation, cela m'a surpris et je me suis réveillé...

En réalité, je métais endormi dans le bus et j'ai revécu des moments de ma visite à Courlay à la tour Nivelles. Cette visite, avec mes camarades de Saint-Cyr m'a beaucoup plu et j'y repense encore.

D'ailleurs les élèves du Chat perché ont également fait cette visite et ils organisent une exposition le vendredi 16 juin à partir de 18h.

De notre côté, à l'école de Saint-Cyr-en-Bourg nous poursuivons les chemins de l'école en comparant celles d'autrefois, de maintenant et celles d'autres pays. Nous avons pu recevoir des lettres d'Allemagne, d'Espagne et nous attendons un courrier du Gabon.

Pour finir l'année scolaire en beauté, nous avons organisé une rencontre mathématiques le 2 juin avec les GS / CP. Le 29 juin, nous avons prévu une journée sportive avec tous les élèves du RPI ainsi qu'un pique-nique, accompagnés de nos parents. Nous profiterons de cette journée, pour présenter notre nouvelle fresque en bouchon sur le thème de la nature et de son respect.

Notre fête des écoles sera notre dernier grand moment pour nous réunir et vous accueillir.

Elle aura lieu le vendredi 30 juin à partir de 18h30 au stade de Saint-Cyr-en-Bourg.

*Un élève rêveur de Saint-Cyr-en-Bourg*



## ÉCOLE SAINT-VINCENT

### DECOUVERTE DE NOTRE PATRIMOINE



Inscrit dans notre projet d'école, la visite du château de Brézé est une étape incontournable pour les élèves de cycle 2.

Cette visite guidée se réalise ainsi tous les deux ans et est intégralement financée par l'association des parents d'élèves. Ainsi le jeudi 1<sup>er</sup> juin, les élèves de CP et CE1 ont découvert les douves sèches les plus profondes d'Europe. Accompagné d'un guide, ils ont pu explorer le château sous le château pendant plus de deux heures.

Ils ont évoqué notamment la galerie et la cave Saint Vincent, sans doute un lien direct avec le nom de notre école. Ils ont ensuite profité du parc pour pique-niquer et du beau temps l'après-midi pour faire le tour des remparts.

Nous poursuivons l'exploration de notre patrimoine par la visite du château de Montreuil-Bellay pour tous les élèves de l'école le vendredi 30 juin et notre promenade annuelle à pied ou à vélo le jeudi 6 juillet autour du marais de Baffou et des sites historiques de Brézé avec des membres de l'association du patrimoine.

L'équipe éducative peut toujours accueillir pour la rentrée prochaine des enfants nés en 2020, n'hésitez pas à prendre contact au

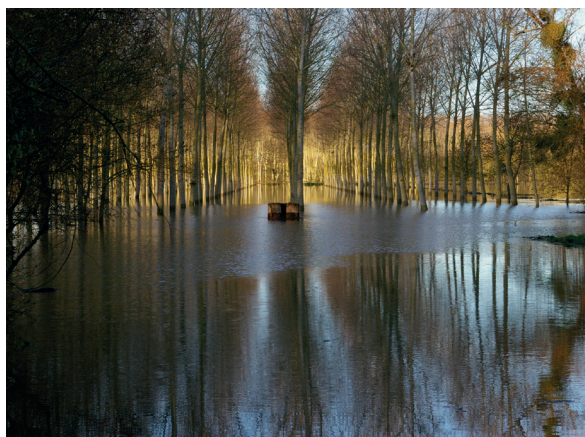
**02 41 40 48 70.**



# INFORMATIONS COMMUNALES

## LETTRE D'INFORMATION CONCERNANT LES RISQUES MAJEURS

L'information des habitants d'une commune est une exigence qui s'impose aux élus.



Le domaine des risques majeurs et parmi eux, les risques naturels relèvent de cette nécessité d'information.

Une loi de juillet 2003 codifie la démarche pour toutes les communes disposant d'un plan de prévention des risques, ce qui est le cas de Bellevigne-les-Châteaux.

Elle impose à la commune de procéder à la réalisation d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et d'en faire connaître la teneur aux habitants.

Le document d'information sur les risques majeur avait été élaboré avant 2019 pour chacune des trois communes historiques. Il a donc été nécessaire de l'actualiser pour la commune de Bellevigne-les-Châteaux. Il présente les mesures préventives en cas de catastrophes majeures affectant le territoire et la population de la commune.

Il s'appuie sur le Document Communal Synthétique des Risques Majeurs établi par la Préfecture avec les services compétents. Il met en évidence que notre commune est concernée par les risques naturels suivants :

### Risques naturels :

- Inondation
- Mouvement de terrain (éboulement, coteau, caves)
- Retrait gonflement des argiles
- Feu de forêt
- Sismique
- Radon
- Tempête
- Canicule
- Grand froid

### Risques technologiques :

- Industriels
- Nucléaire

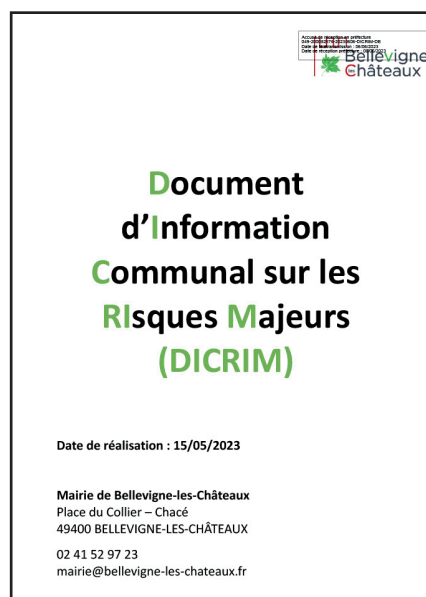
### Risques accidentels :

- Transport de matières dangereuses
- Pandémie

Par ailleurs, ce document est à votre disposition et peut être consulté dans chacune des mairies déléguées. Il est également téléchargeable sur le site internet de la commune [www.bellevigneleschateaux.fr](http://www.bellevigneleschateaux.fr).

Nous avons la conviction que d'en parler ne provoque pas l'accident mais que de ne pas en parler serait irresponsable.

**Le DICRIM a été approuvé lors du Conseil Municipal du 5 juin 2023.**



## FOCUS SUR ...

# L'ATELIER DE JULIE : UN SALON DE COIFFURE CHALEUREUX À SAINT-CYR-EN-BOURG

Depuis le 1er avril 2023, Julie est la gérante du salon de coiffure « L'atelier de Julie » qui a officiellement ouvert ses portes le 11 avril 2023 suite à des réaménagements.

Pour en arriver là, Julie a commencé par un CAP coiffure préparé dans le salon de Brézé, puis par un Brevet Professionnel et pour terminer, un brevet de maîtrise en alternance dans le salon de coiffure à Saint-Cyr-en-Bourg. Les deux salons, celui de Saint-Cyr-en-Bourg et celui de Brézé étaient détenus par la même gérante, Mme BOURDIN jusqu'en 2004 puis, le salon de Brézé a fermé et celui de Saint-Cyr-en-Bourg a été repris par Mme Huet. Originaire de Brézé, le rêve de Julie était de reprendre, un jour, le salon de coiffure et 20 ans après, son rêve est devenu réalité.

Elle a souhaité donner un esprit baroque-chic au salon pour que «les clients puissent se sentir chez eux et être dans un cocon» nous explique-t-elle.

En continuité des travaux effectués dans le salon, il y a eu également le changement de nom. Le salon qui s'appelait *Isabelle Coiffure* s'appelle désormais *L'Atelier de Julie*.

Concernant les prestations proposées, on y retrouve évidemment la coiffure en général, homme, femme et enfant. Et également, une prestation d'esthéticienne, une fois par mois. De plus, Julie vend des produits de coiffure et également des bijoux au sein du salon où elle y travaille seule.

À retrouver au 15 Rue du Clos de l'Hôpital - Saint-Cyr-en-Bourg 49260 Bellevigne-les-Châteaux

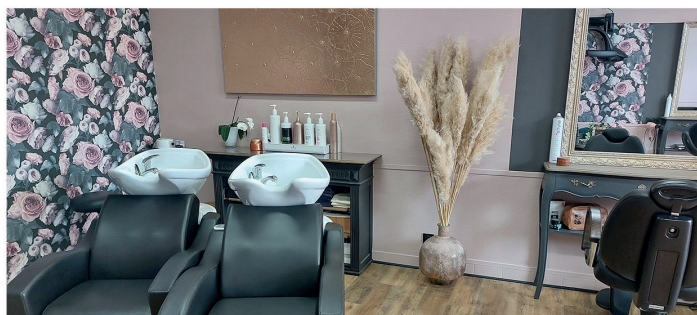
Numéro de téléphone : **02.41.51.69.56**

Horaires  
d'ouverture :

Lundi - Mardi : 9h-12h & 14h-18h  
Mercredi : Jour de fermeture  
Jeudi : 9h-12 & 14h-19h  
Vendredi : 8h30-19h  
Samedi : 8h-14h

Témoignage :

Julie : « J'avais à cœur de reprendre ce salon depuis mes débuts, j'aurais pu en reprendre un autre mais c'est celui-ci que je voulais et je souhaitais rester auprès de mes fidèles clients.»



**Vous aussi, vous souhaitez avoir votre focus ? Appelez la mairie au 02.41.52.97.23**

# INFORMATIONS ASSOCIATIVES & CULTURELLES

## FÊTE DU CHÂTEAU

À NOTER DANS VOS AGENDAS :  
**SAMEDI 8 JUILLET 2023**

À partir de 14h30 :

- Exposants
- Baptêmes de CAN-AM (Moto à 3 roues) par l'association AERA CAN-AM SPYDER 49

15h & 16h30 : Démonstration de Country par le Club de Country

15h45 : Animation musicale jouée par l'Harmonie

17h : Démonstration des Trompes de Chasse de Saumur

17h30 : Remise des prix du Concours Photo

18h30 : Apéritif/ Vin d'honneur animé par les Trompes de Chasse de Saumur

19h : soirée «**Tajine**» sur réservation :

13€ par personne et 7€ pour les - de 12 ans

Pour réserver : 02.41.52.97.23 ou en mairies déléguées avant le **30 juin 2023**.

20h : soirée musicale animée par «*Les Jambons Beurre*».

### NOUVEAUTÉ : Show Laser à 23h

Nous vous attendons nombreux lors de cette fête annuelle !

Soirée musicale animée par :  
**LES JAMBONS BEURRE**

Avec les participations de :  
DIFFÉRENTS EXPOSANTS  
COUNTRY - Danse  
HARMONIE - Musique  
AERA CAN-AM SPYDER 49 - Baptêmes  
TROMPES DE CHASSE DE SAUMUR

08|07 14h30

**FÊTE DU CHÂTEAU**

NOUVEAU:  
Show laser à 23h

19h soirée "Tajine" sur réservation au 02.41.52.97.23  
13€ par personne  
7€ pour les enfants de -12 ans

Place du Collier Chacé

SAUMUR VAL DE LOIRE AGGLOMÉRATION

Bellevigne-Châteaux

## ANJOU VÉLO VINTAGE

**Rando, vélo, rétro : la devise de cet événement.**

Découverte des paysages du territoire de Saumur et de ses environs.

La commune de Bellevigne-les-Châteaux accueillera la manifestation sur deux sites :

**Samedi 1er juillet et dimanche 2 juillet sur la place du Collier à Chacé et à la Bouchardière à Saint-Cyr-en-Bourg.**

Un grand merci à nos habitants de Bellevigne-les-Châteaux, bénévoles à cette manifestation.

Vous pouvez vous faire connaître et vous inscrire auprès des responsables.

Pour Chacé : 06 66 76 14 39

Pour St Cyr en Bourg : 06 08 34 49 60

(laissez un message, ils prendront contact avec vous dans les meilleurs délais)



## AFRIEJ CULTURE ET LOISIRS COURS D'ANGLAIS

Depuis 1994 maintenant, Familles Rurales propose des cours d'anglais dispensés par un professeur diplômé.

Les cours reprendront dès le **18 septembre prochain**.

Les cours (niveau faux-débutant à avancé) ont lieu à Chacé (Bellevigne-les-Châteaux).



L'accent est mis sur l'expression et la compréhension orales pour pouvoir pratiquer un anglais courant. Des temps forts sont organisés tout au long de l'année en compagnie de Britanniques : ateliers culinaires, sorties...

Et en projet : des cours de conversation le mardi. Pour préparer notre rentrée, si vous avez envie de pratiquer la langue de Shakespeare dans la joie et la bonne humeur, n'hésitez pas à nous contacter au **07 88 18 59 72** et à venir nous rejoindre ! Vous serez les bienvenu(e)s !

# INFORMATIONS ASSOCIATIVES & CULTURELLES

## AFRIEJ

**Les inscriptions pour l'accueil de loisirs des enfants de 3 à 11 ans pour l'été sont ouvertes !**

Comme l'année précédente, nous vous proposons de prendre RDV via ce lien Doodle.

<https://doodle.com/meeting/participate/id/egnWvwkd>

Nous vous rappelons que les inscriptions se font **uniquement en présentiel** à l'accueil de loisirs.

Il vous suffit de choisir un créneau libre et d'indiquer le nom et prénom de votre enfant à inscrire. Si votre dossier d'inscription est à jour pour cette année, vous pouvez réserver un créneau de 15 minutes. En revanche si votre dossier n'est pas à jour, réserver un créneau de 30 minutes.

Pour toutes demandes de renseignements :

06 08 48 08 22 ou

[animationenfance.afriej@gmail.com](mailto:animationenfance.afriej@gmail.com)

## CHACÉ VARRAINS TENNIS DE TABLE

Chace Varrains tennis de table vient de finir son championnat et réalise le grand chelem.

Pour la rentrée prochaine nous serons en D3. Pour le mois de juin nous avons les titres départementaux la demie et la finale le même jour.

Nous préparons la future saison et toutes personnes intéressées à venir, enfants ou adultes, sont les bienvenues.

Pour tout renseignement tel au **06 59 43 68 76**.

## PORTES OUVERTES DU 2ÈME RÉGIMENT DE DRAGONS

De nombreuses activités pour petits et grands. Tours de poneys, courses de robots, parcours de mini-commando, démonstrations militaires, démonstrations cynophiles, airsoft.....

**Samedi 24 juin 2023 de 11h à 19h et le dimanche 25 juin 2023 de 10h à 18h.**

Entrée gratuite, restauration sur place.

## BRÉZÉ PATRIMOINE

Impressions des 2 derniers inscrits :

Nous avons rejoint l'association depuis 2 ans pour Simone BERNARDOT- RICHARD et 1 an pour Gilbert SIGNOLET ; en nouveaux membres respectueux de l'association qui nous accueille. Nous avons attendu pour confirmer notre ressenti : convivialité, bonne humeur, envie d'agir pour conserver et entretenir le patrimoine de notre village, enfin la volonté de partager et d'apporter de l'aide au bureau.

La saison 2023, après plusieurs événements, se clôt si l'on peut dire en fanfare :

Les trompes de chasse de Saumur ont résonné dans l'église Saint-Vincent de Brézé le 28 avril. L'excellente acoustique de l'édifice a servi ce concert très réussi, qui, par la voix de son responsable Frédéric ÉTAVARD nous a tracé l'histoire de cet instrument et son importance dans la tradition de la chasse mais aussi de notre culture musicale.

Enfin la randonnée du patrimoine a réuni plus de 100 marcheurs. Ce fut une journée très gaie, très agréable et même le soleil a participé en distribuant quelques coups de soleil.

Le parcours était jalonné de sites historiques ; ancienne pierre tombale, porte de la haute cour, la loge de vigne de la Ripaille et celle du Fourneau restaurée, la cressonnière, mais le lieu qui a été l'objet de toutes les curiosités est sans conteste le château de Granfond où le ravitaillement avait lieu, au milieu des conversations. Certains ont demandé s'il serait possible à l'avenir de visiter l'intérieur, d'autres ont évoqué leurs souvenirs d'enfance liés à cet endroit : la colonie de Joinville, le château paraissant à l'abandon durant plusieurs années, les années de guerre...

Ces 2 événements sont au profit de la restauration du pavement de l'église de Brézé.

Simone et Gilbert vont renouveler leur adhésion et se feront à leur tour un plaisir d'accueillir les nouveaux membres.

# INFORMATIONS ASSOCIATIVES & CULTURELLES

## JUDO TAÏSO

## FESTIVAL D'ANJOU

La saison 2022-2023 pour le Judo – Taïso se termine.

Elle s'est avérée positive avec des participations en Judo aux championnats : départemental – championnat régional et une participation au championnat de France minimes.

Une belle saison au cours de laquelle l'esprit de groupe des différentes sections, sur et en dehors du tatami, s'est renforcé.

Clôture de la saison avec la remise des ceintures et de récompenses suivi évidemment du verre de l'amitié.

Renseignements:

Bénédicte (professeur) 06 61 31 68 82.

Jean-Claude (président) 06 86 85 04 19.

Du 9 juin au 6 juillet

À découvrir au Château du Plessis Macé et à Angers, à Doué-en-Anjou et à Saumur.

Différents spectacles sur différents lieux avec une programmation riche et variée vous donnent rendez-vous.

La programmation est disponible sur le site internet : <https://www.festivaldanjou.com/programmation/> Vous y retrouverez également la billetterie.

Pour Saumur, deux lieux proposent des spectacles :

- Le Théâtre Bouvet Ladubay au 11 rue Jean Ackerman 49400 - Saumur
- Le Dôme - Place de la Bilange 49400 - Saumur



## LES POMPIERS DE SAUMUR

## FEU DE LA SAINT JEAN

Journée du Feu

Comité des fêtes de Chacé

Le 17 juin 2023, les pompiers s'ouvrent au public pour une première journée.

Démonstrations, vide-grenier sur le bord du Thouet et soirée Guinguette !

Les portes ouvertes se tiendront de 9 h à 18 h au Centre de secours principal de Saumur, 609, boulevard Delessert.

Soirée guinguette à suivre sur les bords du Thouet avec un concert (Entrée libre).



Le Feu de la Saint-Jean aura lieu samedi 24 juin à partir de 19 heures, sur les rives du Thouet, au Pont de Chacé.

La soirée dansante sera animée par un DJ.

Les habitants sont invités à apporter leur pique-nique, l'apéritif étant offert par le comité des fêtes. L'embrassement du bûcher est prévu à la tombée de la nuit.

La retraite aux flambeaux aura lieu lors de la soirée.

Le Comité des Fêtes de CHACÉ vous invite au

**FEU de la St JEAN**

**Samedi 24 Juin-19h30**

**Au Pont de Chacé**

Entrée Gratuite

A partir de 19h30, venez avec votre pique-nique, nous vous offrons l'apéritif

**Soirée Dansante** Animée par **DJ**

**Chichis** buvette

**Tours de Magie les Artistes**

**Embrassement du Bûcher À la tombée de la nuit**



# INFORMATIONS DIVERSES

## CHAUCER FOODS

**Ça monte, ça monte chez Chaucer Foods !**

Recrutement de pas moins de 30 agents de production agroalimentaires d'ici à la fin juin.

- Opérateur de production (f/h)
  - Conducteur de ligne (f/h)
- Saint-Cyr-en-Bourg

Plus d'infos :  
Tél : 02 41 53 95 95  
inhcsy.saintcyrenbourg@  
randstad.fr



## AGGLOBUS DEVIENT OGALO

La mobilité est au carrefour des enjeux qui mobilisent l'agglomération Saumur Val de Loire chaque jour : La capacité pour toutes et tous de se déplacer librement, l'accès aux services et à l'emploi, l'insertion sociale, le lien social et également le développement durable et la transition écologique.

Ainsi l'offre de mobilités a été retravaillée afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes du territoire et de ses 100 000 habitants. (déploiement de nouveaux services, refonte du réseau de bus urbain...)

Ces nouveautés s'accompagnent d'une nouvelle communication et d'une nouvelle identité «mobilités» : ce sera désormais la marque OGALO qui regroupera toutes ces offres.

**OGALO en bus / OGALO à vélo / OGALO en trottinette / OGALO en voiture**



## CAMPAGNE DE RECENSEMENT

**Du 18 janvier au 17 février 2024 aura lieu une campagne de recensement de la population.**

Pour ce faire, nous avons besoin de 6 agents recenseurs qui devront être disponibles en soirées et les samedis sur la période du 18/01 au 17/02/2024.

Les agents recenseurs doivent obligatoirement participer aux séances de formation prescrites par l'Insee (en général, deux demi-journées, début janvier).

Pour postuler : vous pouvez envoyer votre CV à [mairie@bellevigne-les-chateaux.fr](mailto:mairie@bellevigne-les-chateaux.fr)

## INSCRIPTIONS TRANSPORTS SCOLAIRES

**Inscriptions aux transports scolaires 2023/2024 c'est maintenant !**

L'abonnement scolaire permet à votre enfant d'utiliser le réseau pendant un an à compter de la rentrée scolaire. Il est obligatoire sur tous les circuits spéciaux (primaires, collèges et lignes S). Il peut également être utilisé sur tout le réseau OGALO.

Qui doit s'inscrire ?

Tous les élèves scolarisés jusqu'au lycée qui utiliseront les transports en commun du réseau Ogalo pour l'année.

Comment ?

Les inscriptions se font via la boutique en ligne sur le site [www.ogalo-saumurvaldeloire.fr](http://www.ogalo-saumurvaldeloire.fr)

Si votre enfant était déjà inscrit pour l'année 2022/2023, sa réinscription se fera en quelques clics ! Après le 15 juillet, les inscriptions restent possibles dans la limite des places disponibles et avec une majoration de 10% du tarif de l'abonnement.

Une nouvelle carte ne sera envoyée que pour une première inscription aux transports scolaires Ogalo. Ainsi les enfants déjà inscrits pour l'année 2022/2023 ne recevront pas de nouvelle carte et devront utiliser celle reçue l'année passée.

Infos et renseignements au : 02 41 51 11 87 ou sur [www.ogalo-saumurvaldeloire.fr](http://www.ogalo-saumurvaldeloire.fr)



# LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024

Le nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local. Le Conseil Municipal autorise le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la commune de Bellevigne-les-Châteaux.

## Attribution des subventions aux associations - 2023

ASSOCIATIONS	Subventions 2023	ASSOCIATIONS	Subventions 2023
APE École Louis Robineau	500 €	Saint-Cyr Animation	200 € + 200€ (subvention exceptionnelle)
APE Brézé/St-Cyr-en-Bourg	500 €	Art Peinture Pastel	100 €
Brézé Cyclo Marche	220 €	Brézé Omnisports Judo	800 € + 150 € (subvention exceptionnelle)
Brézé Patrimoine	100 €	AFRIEJ transport solidaire	2 254€ (subvention exceptionnelle)
Chacé Croisé Théâtre	400 €	Club primevère	160€
Comité des fêtes de Chacé	600 € + 680€ (subvention exceptionnelle)	Coté fil coté cadre	200 €
Harmonie	1 800€	Club Alpin français de St-Cyr-en-Bourg	500 € + 500 € (subvention exceptionnelle)
Le temps retrouvé Chacé	460 €	Société Boule de fort «La Renaissance» Brézé	450€
AFRIEJ (Famille rurale)	300 €	Société Boule de fort «Les amis réunis» Chacé	450 €
AFRIEJ Contrat enfance jeunesse	4 277€	Société Boule de fort «La renaissance» St Cyr-en-Bourg	450 €
VOCALISA	750 €	Tennis de table Chacé Varrains - Chacé-Distré-Varrains PING	200 €
O.G.E.C Saint Vincent	1250 € + 1700 € (subvention exceptionnelle)	Bellevigne-les-Châteaux Tennis de table	500 €
Convention OGEC Saint-Vincent	27 043 (subvention exceptionnelle)	Tennis Club Bellevigne-les-Châteaux Varrains	300 €
Club rencontres St Cyr-en-Bourg	270 €		
Société de Chasse Saint-Cyr-en-Bourg	300€		
Société de Chasse Chacé-Varrains	150 €		
Société de Chasse Brézé	300 €		
MAM «Aux couleurs de l'enfance»	200 €		
<b>TOTAL</b>		<b>49 124 €</b>	
Organismes extra-communaux			
ADMR / AFM / Anjou Muco / Banque alimentaire / France Alzheimer 49 / Les resto du Coeur / Lutte contre le cancer / Prévention Routière / Sclérose en plaques / Secours Catholique / Habitat solidarité / France Victimes 49 / L'outil en main / ELA		2 934 €	
<b>TOTAL</b>		<b>52 058 €</b>	

## Opération foncière - acquisition de parcelles

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition des parcelles 011 ZA 59 et 123 ZD 140 à proximité du pont de Chacé d'où sont tirés les feux d'artifice. D'une contenance totale de 3 446 m<sup>2</sup>, au prix de 516.90€ soit 0.15€ le m<sup>2</sup>.

# LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL SUITE

## Bibliothèques du réseau Imagin'R - Tarification

Catégories de publics	Communauté d'Agglomération	Hors communauté d'agglomération
Moins de 26 ans	Gratuit	Gratuit
Plus de 26 ans	10 €	25 €
Demandeur d'emploi, bénéficiaires du RSA, adultes handicapés	Gratuit	25 €
Collectivités	Gratuit	25 €
Vacanciers	5 € pour 2 mois (caution de 60 € à verser lors de l'inscription)	
Pass numérique (accès Internet et/ou jeux vidéos)	Gratuit	
Location d'exposition «clés en main»	200 € pour 15 jours et 300 € pour un mois	

Le Conseil Municipal approuve la tarification du réseau Imagin'R tel que présentée.

### Achat d'un vidéo-projecteur

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de changer le vidéo-projecteur de l'une des classes de l'école de Saint-Cyr-en-Bourg puisque le modèle existant n'est pas adapté pour un tableau interactif. Dans ce cadre, l'ancien vidéo-projecteur sera installé dans une salle de réunion du château. Le Conseil Municipal décide d'accepter le devis de Masc Informatique pour un montant de 2580.23€

### Élection des délégués pour les élections sénatoriales

Voici la liste votée lors du Conseil Municipal du 9 juin 2023 pour l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales :

Armel FROGER, Maire de Bellevigne-les-Châteaux  
Nelly LACASSIN, Maire déléguée de Brézé  
Christian CABRET, Maire délégué de Chacé  
Sylvie PRISSET, Maire déléguée de Saint-Cyr-en-Bourg  
Jean-François SUIRE, Adjoint  
Nathalie VASSEUR, Adjointe  
Dominique PONTOIRE, Adjoint  
Sabine TOUCHARD, Adjointe  
Michel DENIS, Adjoint  
Sylvie BATYS, Adjointe  
Marc POIRIER, Adjoint  
Juliette MARTIN, Adjointe  
Eric MERCK, Conseiller  
Maryse MONIOT, Conseillère  
Grégory MOREAU, Conseiller  
Nicole MARTIN, Conseillère  
Philippe BEGNON, Conseiller  
Murielle HUET, Conseillère  
Maximilien TESSIER, Conseiller  
Nadine BRUNET, Conseillère

## Agenda Juin

9 JUIN AU 6 JUILLET

### FESTIVAL D'ANJOU 2023

73<sup>ème</sup> édition du Festival d'Anjou - Aux 4 coins du territoires : Château du Plessis-Macé, Angers, Saumur, Doué-en-Anjou et Chemillé-en-Anjou. - À partir du 9 mai à 12h : billetterie en ligne ou points de vente

SAMEDI 17 JUIN

### JOURNÉE DU FEU

Les Pompiers de Saumur organisent une journée du Feu - vide grenier et portes ouvertes de la caserne - soirée guinguette - Restauration sur place

SAMEDI 24 JUIN

### FEU DE LA SAINT-JEAN

Sur le pont de Chacé - Grillades et soirée musicale - embrasement du feu à la tombée de la nuit - buvette - Dj

24 & 25 JUIN

### PORTES OUVERTES DU 2<sup>ÈME</sup> RÉGIMENT DE DRAGONS

Tours de poneys, courses de robots, parcours de mini-commando, démonstrations militaires, démonstrations cynophiles, airsoft.....

Voir article page 7.

Entrée gratuite, restauration sur place.

## Agenda Juillet

1<sup>ER</sup> & 2 JUILLET

### ANJOU VÉLO VINTAGE

La commune de Bellevigne-les-Châteaux accueillera la manifestation sur deux sites :

Samedi 1<sup>er</sup> juillet et dimanche 2 juillet sur la place du Collier à Chacé et à la Bouchardière à Saint-Cyr-en-Bourg.

8 JUILLET

### FÊTE DU CHATEAU

À partir de 15h : Exposants, baptêmes de CAN-AM ...  
19h soirée «Tajine» (SUR RÉSERVATION) - 20h soirée Musicale animée par les «Jambon Beurre»

**NOUVEAUTÉ : 23h SHOW LASER**

13 JUILLET

### FÊTE NATIONALE

Sur les rives du Thouet, au Pont de Chacé.  
Apéritif servi par le Comité des Fêtes de Chacé.

Apportez votre pique-nique

Retraite aux Flambeaux avec des lampions distribués le jour-même.

Feu d'artifice vers 23h

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : 3 juillet 2023 à 18h30

### Vous souhaitez faire paraître un article dans la gazette ?

Envoyez vos articles en format PDF ou Word et vos photos en pièces jointes avant le 3 juillet 2023 à [accueil.breze@bellevigne-les-chateaux.fr](mailto:accueil.breze@bellevigne-les-chateaux.fr) / objet : «gazette»

**ATTENTION il n'y aura pas de gazette en août.** La prochaine gazette paraîtra pour 2 mois (Juillet et août)

Retrouvez nos actualités en temps réel sur la page facebook : Mairie Bellevigne Les Châteaux